



# CHRONIQUE LOCALE

## Les élections cantonales

Nos lecteurs trouveront plus loin les résultats par communes des élections cantonales dans le Lot, et ils verront que le parti républicain a le droit de se féliciter de l'ensemble de cette consultation populaire.

Si à Lalbenque et à Cazals les candidats républicains n'ont pu déloger les conseillers conservateurs sortants, par contre, à Puy-l'Évêque, M. le docteur Rouma est élu à une majorité de 500 voix.

C'est un siège gagné et dans nul autre canton la réaction n'a trouvé de compensations à cet échec.

Sans doute, nos adversaires se réjouiront avec raison des élections de M. Combarieu et de M. Dupuy, que nous aurions bien voulu voir remplacés au Conseil Général par MM. Guilhem et Calmeilles.

Mais si cette satisfaction n'a pu être donnée au parti républicain, il faut bien que la réaction reconnaisse que peut-être à Lalbenque il y a eu des défaillances sur lesquelles nous ne nous étendons pas, et qu'à Cazals M. Calmeilles n'avait pas été, il y a 2 ans, au lendemain de la mort de M. Beral, pour le parti républicain, un auxiliaire très dévoué... d'où des ressentiments qui se sont manifestés dimanche.

Ceci dit, laissons nos adversaires se réjouir de ces deux élections qui, au surplus, ne créent dans les cantons de Lalbenque et de Cazals ni dans le département aucune situation politique nouvelle.

Mais l'échec de M. Cassaignes est bien une victoire républicaine : c'est là une grosse défaite pour le parti libéral.

Et de plus, que devient le parti libéral dans les cantons de Limogne, de Lacapelle-Marival, de Gourdon ?

A Limogne, M. Couderc, radical remplace M. Phalip, libéral ; à Lacapelle-Marival, MM. Laborde et Vayssières, radicaux, sont élus ; à Gourdon, M. Dauliac, radical, succède à M. Malvy, modéré.

Soit avec Puy-l'Évêque, 5 sièges enlevés par nos amis à la réaction.

Et dans les autres cantons, tous les candidats radicaux sortants se réélisent sans concurrents.

On voit que la journée du 24 juillet n'a pas été à l'avantage de nos adversaires, mais bien à celui des républicains.

LOUIS BONNET.

## A LUZECHE

A Luzech il y a ballottage.

M. Pons, candidat radical, obtient 1027 voix.

M. Sers, conseiller sortant, radical, en a 923.

Le devoir de ce dernier est tout tracé et nous connaissons trop le républicanisme et la droiture de l'honorable M. Sers pour supposer un seul instant qu'il puisse se prêter aux manœuvres que semble préparer la réaction.

Nous sommes convaincus qu'à l'heure actuelle M. Sers s'est spontanément et loyalement désisté.

Nous n'ignorons pas que certains amis du conseiller sortant l'engagent à maintenir sa candidature « puisqu'il n'y a pas de candidat réactionnaire sur les rangs ».

Ce serait une faute.

Outre qu'il est toujours désastreux pour un parti de donner, au second tour, le spectacle d'une division regrettable ; il est probable que la réaction espère, — si M. Sers maintenait sa candidature, — présenter, à la dernière heure, un candidat qui pourrait triompher grâce à la division de nos amis.

Cela, il faut l'éviter à tout prix.

Quelles que soient les préférences des électeurs, il ne s'agit plus aujourd'hui de questions de personnes. Les républicains ont un seul devoir : assurer le succès du parti.

Nous avons la conviction que nos amis de Luzech ne failliront pas à ce devoir.

## Subventions

L'Officiel publie la liste des départements auxquels est allouée une subvention sur les fonds généraux du budget pour être affectée aux dépenses des départements.

La part du département du Lot, est fixée à la somme de 53.700 fr.

## LES FÊTES DE CAHORS

Les fêtes de Cahors ont commencé samedi par une exposition de fleurs sur les Allées Fénelon : les jardiniers de Cahors avaient réuni de nombreuses collections très belles de fleurs.

Le samedi soir, la musique du 7<sup>e</sup> encadrée de porteurs de torches et de lampions parcourut les principales rues de la ville aux accents de pas redoublés entraînants : devant la Préfecture, le monument Gambetta, la Mai-

rie, le Cercle militaire, elle a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

Après la retraite, l'Avenir Cadurcien a donné un concert devant l'Hôtel-de-Ville : notre excellente fanfare municipale fut vivement applaudie.

Le public occupa la matinée du dimanche à visiter l'exposition des fleurs.

La journée, eut lieu le corso fleuri organisé par les cyclistes du 7<sup>e</sup> d'infanterie ; pendant le défilé l'Avenir Cadurcien joua des pas redoublés.

Sur la place d'armes, durant demi-heure, les cyclistes évoluèrent : leurs exercices furent très applaudis.

Le clou de la fête était le spectacle chorégraphique et lyrique de Coppélia.

Chanteurs et ballerines obtinrent un vif succès auprès du public qui put entendre et voir.

Nous donnons d'autre part le compte rendu de cette représentation artistique.

Ajoutons que les illuminations électriques installées par M. Aguzou, électricien rue du Lycée furent fort admirées.

\*\*\*

Nous ne voulons pas nous faire l'écho de nombreuses réclamations qui nous sont parvenues estimant que la commission a fait de son mieux, mais en terminant, nous nous permettons cependant d'exprimer quelques vœux pour les fêtes futures.

Le programme de dimanche dernier s'il était supérieur aux « cavalcades lamentablement foraines » des autres années n'a, en tout cas, amené aucun étranger dans la ville, alors que les programmes antérieurs, faisaient affluer à Cahors des milliers de visiteurs ; ... le but principal nous paraît donc manqué !

D'autre part, les fêtes sont organisées avec les souscriptions publiques et avec une grosse subvention de la municipalité — c'est à dire avec l'argent de **TOUT LE MONDE** — il conviendrait donc de faire quelque chose pour tout le monde et de ne pas se borner à donner un spectacle, fort joli, c'est entendu, mais réservé à quelques privilégiés. Or, nous le demandons, quelle est la partie du programme qui a été réservée au bon peuple ?...

Les anciennes commissions des fêtes nous paraissent avoir mieux compris les intérêts du public et du commerce local.

## Enseignement primaire

M. Ayrot, instituteur adjoint de l'école de la rue du Lycée, à Cahors, a été nommé maître chargé de cours complémentaire à la dite école (emploi nouveau).

## Recette ruraliste

M. Joseph Massabie, est nommé receveur-ruraliste à Nadaillac (commune du Roc), en remplacement de M. Cadaurelle, démissionnaire.

## Postes

M. Jean Lafon gardien de bureau à Paris, est nommé facteur rural aux Quatre-Routes, en remplacement de M. Chaumel, qui permut avec lui.

## Lycée Gambetta

Le Proviseur du Lycée a l'honneur de faire connaître aux familles qu'à la rentrée d'octobre :

1<sup>o</sup> Le cours d'enregistrement sera professé par M. Lalé, sous-inspecteur de l'enregistrement.

2<sup>o</sup> Un cours sera organisé en vue de la préparation à l'École vétérinaire.

3<sup>o</sup> L'enseignement de l'Espagnol sera donné supplémentairement dans les classes de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> pour être étendu par la suite aux classes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>.

## Audiences de vacation

Le tribunal civil de Cahors a fixé les audiences de vacation aux dates ci-après : samedis 13 et 27 août et 10 et 24 septembre.

## Ecole Normale

Lundi ont eu lieu les épreuves écrites pour le concours de l'École Normale.

Ont été déclarées admissibles :

M<sup>lles</sup> Bariétis, Blanche, Boyé, Campcros, Couderc Marcelle, Couderc Marguerite, Courtiol, Cubaynes, Delbreil, Duffour, Estival, Fajolles, Gasc, Granouilhac, Guinot, Jarrige, Marty, Reygasse, Richasse, Roaldès, Rodes, Saigués, Touron.

Les examens continuent.

36 aspirants ont pris part aux épreuves du concours pour l'École Normale.

Ont été admissibles :

MM. Aldhui, Beignet, Boissarie, Bouchayrou, Capis, Coléda, Delrieu, Errard, Fourniols, Gasquet, Glédines, Lufau, Maury, Montagnac, Petit, Queille, Roques, Sénac, Vertut, Vidalliac, Vidal, Vignals, Villadiou. Les examens continuent.

## Collège de jeunes filles

Voici le nom des élèves du Collège qui, au cours de la distribution des prix, ont été le plus souvent nommées :

Succès obtenus aux examens par les élèves du collège, pendant l'année scolaire 1909-1910 :

Diplôme de fin d'études secondaires. — Mlles Chambran Marie-Louise Gachie Marcelle, Lavergne Denise, de Salviac (Lot), Roussille Marthe.

Certificat d'études secondaires. — Mlles Bessières Ida, Blaquière Marguerite, Borradon Marie, Cavaillé Madeleine, Cubaynes Irma, Deltheil Marguerite, Filles Marie, Garrigues Marcelle, Gasc Anne, Lagrèze Marie, Marty Gabrielle, Michelet Marie-Antoinette, Ortalo Jeanne, Pagès Jeanne, Pardes Andrée, Penel Jeanne, Pradié Yvonne, Richasse Marthe, Rigal Irma, Rousseau Marie-Louise.

Certificat d'aptitude aux bourses de l'enseignement secondaire. — Mlles Prunieras Andrée, Nayrac Madeleine.

Brevet supérieur de l'enseignement primaire. — Mlles Biat Yvonne, Chambran Marie-Louise, Pached Marie, Piot Thérèse, Roussille Marthe.

Brevet élémentaire de l'enseignement primaire. — Mlles Dugès Marie-Louise, Guiraudet Lucie, Henras Germaine, Mailhebauu Georgette, Borradon Marie, Cavaillé Madeleine, Chambeyron Germaine, Courcières Madeleine, Deltheil Marguerite, Garrigues Marcelle, Lagrèze Marie, Larraye Laure, Michelet Marie-Antoinette, Pagès Jeanne, Penel Jeanne, Pradié Yvonne, Rousseau Marie-Louise.

Concours d'admission à l'École Normale d'Instituteurs. — Juillet 1909. — Mlles Lagarde Alice, Courrounet Yvonne.

Certificat d'études primaires. — Mlles Azéma Odette, Berthomieu Adrienne, Boutonnet Henriette, Filhol Suzanne, Goursat Marie-Elise, Ligonie Marie-Rose, Marcenac Germaine, Monbru Léa, Puech Madeleine.

ÉLÈVES QUI ONT ÉTÉ LE PLUS SOUVENT NOMMÉS :

Cinquième Année. — Mlles Roussille Marthe, Chambran Marie-Louise, Lavergne Denise, Gachie Marcelle, Biat Yvonne.

Quatrième Année. — Mlles Molinié Amélie, Molinié Germaine, Jouffreau Marie-Louise, Bro Angéla, Dugès Marie-Louise.

Troisième Année. — Section A. — Mlles Rousseau Marie, Pardes Andrée,

Deltheil Marguerite, Penel Jeanne, Borradon Marie-Céleste, Chambeyron Germaine, Michelet Marie-Antoinette, Miquel Jeanne.

Troisième Année. — Section B. — Mlles Couderc Marguerite, Courcières Madeleine, Rajaud Emilie, Gasc Anna, Blaquière Marguerite, Rigal Irma.

Deuxième Année. — Mlles Saint-Marty Marthe, Fourès Marguerite, Dufay Yvonne, Alis Inès, Prunieras Andrée, Charles Aimée, Verdier Marcelle.

Première Année. — Mlles Molinié Gabrielle, Lavergne Marguerite, Chéry Antoinette, Périé Marguerite, Monso Sarah.

Première classe primaire. — Première Division. — Mlles Puech Madeleine, Azéma Odette, Marcenac Germaine, Monbru Léa, Berthomieu Adrienne, Filhol Suzanne, Boutonnet Henriette, Gousat Elise.

Deuxième Division. — Mlles Molinié Antoinette, Bès Marguerite, Jehan Marie-Marthe, Girma Marguerite, Couyba Paula.

Deuxième classe primaire. — Première Division. — Mlles Mandon Suzanne, Audabran Alice, Delbos Marguerite, Aguzou Paule, Dulac Marguerite, Mouliherat Antoinette.

Deuxième Division. — Mlles Bés Jeanne, Fourès Anne-Marie, Cambon Suzanne, Verdier Andrée, Vergne Renée, Duvert Marcelle, Ségol Antoinette, Thubière Odette.

Classe enfantine. — Première Division. — Mlles Chagniard Louise, Rajade Andrée, Robert Andrée, Lacombe Cécile, Laviale Camille.

Deuxième Division. — Mlles Audabran Marie, Mendailles Georgette, Mouliherat, Renée, Soulié Madeleine, Ladagnous, Laurence.

Troisième Division. — Mlles Nicolai Laure, Audabran Madeleine, Marty Lucienne, Albert Jeanne.

La rentrée est fixée au Dimanche 2 Octobre, dans l'après-midi, pour les internes, et au Lundi matin, 3 Octobre, à 8 h. 1/4, pour les externes.

Toutes les Élèves, internes et externes, anciennes et nouvelles, devront être présentées à la Directrice avant la rentrée. Le Dimanche 2 Octobre, seront seuls reçus les parents des élèves qui n'habitent pas Cahors.

## Tribunal correctionnel

Audience du 25 juillet 1910

## PROCÈS DE PRESSE

Le procès en diffamation intenté par M. Cuq, de Puy-l'Évêque, contre le journal le *Télégramme*, a été appelé à l'audience de lundi.

Le garant ne s'étant pas présenté, l'affaire a été renvoyée à une date ultérieure.

## RÉSULTATS COMPLETS des Elections cantonales

Nous sommes heureux de pouvoir publier les résultats complets des élections cantonales par commune.

## Conseil Général

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

### CANTON DE CAHORS (NORD)

Inscrits	voletants	suffr. expti.	Relhié
Cahors (Nord)	1707	650	632
Espère	90	51	51
Lamadrel	147	72	70
Lar-des-Arcs	146	97	97
Mercenès	166	98	96
Pradines	286	173	166
Valroufié	146	72	72
<b>Total</b>	<b>2688</b>	<b>1211</b>	<b>1184</b>

### CANTON DE CAHORS (SUD)

Inscrits	voletants	suffr. expti.	Costes
Cahors (Sud)	1443	787	755
Arcambal	315	185	174
Lab-Marnh	238	112	112
Montat (le)	128	59	57
Trespoux	157	94	94
<b>Total</b>	<b>2281</b>	<b>1237</b>	<b>1192</b>

### CANTON DE CAZALS

Inscrits	voletants	suffr. expti.	Mailles Dupuy
Arques (les)	198	160	67
Cassagnes	153	121	86
Cazals	232	208	158
Frays-le-Gel	270	197	130
Bindou	225	181	44
Goujonac	157	113	36
Marmiac	324	231	113
Montcléra	278	229	49
Pomarrède	111	72	37
St-Caprais	98	86	46
<b>Total</b>	<b>2046</b>	<b>1598</b>	<b>766</b>

### CANTON DE LALBENQUE

Inscrits	voletants	suffr. expti.	Guilhem Barien
Aujols	169	138	65
Bach	205	166	33
Belfort	352	279	99
Belmont	132	105	16
Cieurac	179	147	79
Cremps	180	163	18
Escamps	146	113	72
Flaujac	115	90	40
Fontanes	237	176	100
Laburgade	116	101	23
Labenne	538	480	288
Montdormer	231	193	113
Vayats	141	122	31
<b>Total</b>	<b>2748</b>	<b>2273</b>	<b>971</b>

### CANTON DE CAZALS

Inscrits	voletants	suffr. expti.	Mailles Dupuy
Arques (les)	198	160	67
Cassagnes	153	121	86
Cazals	232	208	158
Frays-le-Gel	270	197	130
Bindou	225	181	44
Goujonac	157	113	36
Marmiac	324	231	113
Montcléra	278	229	49
Pomarrède	111	72	37
St-Caprais	98	86	46
<b>Total</b>	<b>2046</b>	<b>1598</b>	<b>766</b>

## CANTON DE PUY-L'ÉVÊQUE

Inscrits	voletants	suffr. expti.	Cassaignes
Duravel	355	273	99
Floressas	134	95	45
Grèzes	152	123	88
Lacap-Cab	116	81	52
Lagardelle	97	74	37
Mauroux	207	148	82
Montcabrier	262	194	121
Pescadoires	66	55	52
Prayssac	634	462	205
Puy-l'Évêque	657	541	479
St-Mart-le-R	129	102	37
Sérignac	168	117	84
Soturac	308	232	93
Touzac	119	100	44
Vire	175	136	78
<b>Total</b>	<b>3579</b>	<b>2731</b>	<b>1596</b>

## CANTON DE ST-GÉRY

Inscrits	voletants	suffr. expti.	Talou
Bergant	115	63	63
Bouziès	88	62	62
Cours	185	136	133
Grègols	112	55	45
Escalauzels	131	91	85
St-Cirg-Lap	189	116	111
St-Géry	256	164	140
Tour-de-Faur	172	102	96
Vers	227	128	128
<b>Total</b>	<b>1475</b>	<b>917</b>	<b>853</b>

## ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Inscrits	voletants	suffr. expti.	Bécays
Figeac	1030	543	511
Bagnac	597	354	350
Cuzac	115	74	69
Felzins	229	130	126
Lantillac	145	103	94
Linac	175	113	97
Lunan	168	131	130
Montredon	190	127	120
Prendignes	227	152	152
St-Félix	334	159	141
St-Perdoux	203	124	120
Viazac	181	107	103
<b>Total</b>	<b>3594</b>	<b>2117</b>	<b>2013</b>

## FIGEAC (OUEST)

Inscrits	voletants	suffr. expti.	Loubet
Figeac	817	544	531
Bédour	300	186	183
Camboulit	124	78	78
Camburats	146	98	92
Capdenac	353	251	244
Faycelles	333	222	198
Fons	252	183	177
Fourmagnac	80	55	55
Lis-Mourat	285	179	172
Planioles	113	77	77
<b>Total</b>	<b>2803</b>	<b>1873</b>	<b>1810</b>

## CANTON DE LIVERNON

Inscrits	voletants	suffr. expti.	Delpon
Assier	311	164	88
Boussac	105	74	71
Brengues	142	95	84
Cambes	93	58	58
Corn	166	87	71
Durbans	137	70	65
Espagne-St-Kathie	88	59	52
E-pédailiac	218	139	130
Flaujac	66	47	47
Grèzes	134	83	58
Issepts	154	84	75
Livernon	236	179	179
Reilhac	103	78	78
Reilhac	75	48	44
Reilhac	197	122	99
St-Simon	143	89	70
Sonac	74	42	42
<b>Total</b>	<b>2442</b>	<b>1518</b>	<b>1311</b>

## CANTON DE LATRONQUIÈRE

CANTON DE BRETENOUX. Table with 3 columns: Inscriptions, suffrage, canot. Lists municipalities like Belmont, Biars, Bretenoux, Cahus, Comiac, Cornac, Estal, Gagnac, Guitrac, Girac, Glanes, Lamativie, Prudhomat, Puybrun, St-Mich Loub, Tauriac, Treysieu.

CANTON DE CAJARC. Table with 3 columns: Inscriptions, suffrage, Granot. Lists municipalities like Cadriou, Cajarc, Carayac, Frontenac, Grealou, Larnagol, Larroque-Tot, Marciac, Montbrun, Puyjournes, St-Chels, St-Pierre-T., St-Sulpice, St-Jean-de-L.

CANTON DE ST-CERE. Table with 3 columns: Inscriptions, suffrage, Doucet. Lists municipalities like Autoire, Bannes, Bio, Frayssinhes, Lacandourcet, Latonille-Leu, Loubressac, Mayrinac, Saignes, St-Cere, St-Jean-Lesp., St-Laur-les-T., St-Led-de-P., St-Paul-de-V., St-Vincent.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON. CANTON DE GOURDON. Table with 3 columns: Inscriptions, suffrage, Dauliac. Lists municipalities like Anglars-Nozac, Gourdon, Milhac, Payrinac, Rouffillac, St-Cirac-Mad., St-Clair, St-Projet, Soullaguet, Vigan.

CANTON DE LABATISDE-MURAT. Table with 3 columns: Inscriptions, suffrage, Bruga, Cosse. Lists municipalities like Beaumat, Caniac, Fontanes-Lun, Ginouillac, Labastide-M., Montfaucon, St-Sauv.-Ja-V., Soullomès, Vaillac.

CANTON DE MARTEL. Table with 3 columns: Inscriptions, suffrage, Lasou. Lists municipalities like Baladou, Cazillac, Cressensac, Creyse, Cuzance, Floirac, Martel, Montvalent, St-Denis-M., Sarrazac.

CANTON DE PAYRAC. Table with 3 columns: Inscriptions, suffrage, Peyberys. Lists municipalities like Calès, Fajoles, Lamothe-Pén., Loupiac, Masclat, Payrac, Reilhaguet, Roc (le).

CANTON DE ST-GERMAIN. Table with 3 columns: Inscriptions, suffrage, Sahut. Lists municipalities like Concorès, Frayssinet, Lamothe-C., Montamel, Peyrilles, St-Chamarand, St-Germain, Soucirac, Usseil, Uzech.

Nos DÉPÊCHES. Télégrammes reçus hier 1. Paris, 25 juillet, 1 h. 36 s. Drame de la mer. Une dépêche de St-Sébastien annonce qu'une vague très forte a

balayé hier la plage; elle a emporté 8 enfants et un homme. Cinq enfants furent sauvés. Les élections cantonales. Une statistique des élections au Conseil Général donne: 1278 élus et 138 ballottages; il manque trente résultats. Les réactionnaires ont 183 sièges; les progressistes 5 indépendants, 4 nationalistes, 128 progressistes, 331 républicains de gauche, 567 radicaux, 20 socialistes indépendants, 39 unifiés.

Télégrammes reçus aujourd'hui:

Paris, 26 juillet 1 h. 35 s.

L'affaire Rochette. La Commission d'enquête pour l'affaire Rochette a siégé ce matin. Elle a entendu M. Lépine sur le rôle de la Préfecture de police dans les opérations qui ont précédé l'arrestation de Rochette. M. Lépine a refusé de dire s'il avait agi par ordre de Clemenceau. Après la séance, M. Jaurès disait dans les couloirs que M. Lépine après avoir dans sa première réponse promis de tout dire, a déclaré qu'il ne pouvait répondre à plusieurs questions.

AGENCE FOURNIER. CHANGEMENT de DOMICILE. Depuis le 20 Juin, le CABINET DE CONSULTATIONS de M. MAURY CHIRURGIEN-DENTISTE. Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Lauréat de l'Ecole Dentaire de France. est transféré 8, RUE FÉNELON, en face la Halle.

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h.

Arrondissement de Cahors

St-Pantaléon

Fête locale. - Voici le programme des fêtes qui auront lieu les 30 et 31 juillet prochain. Samedi 30 à 7 heures du soir : sonnerie des cloches et marrons d'air. A 9 heures arrivée de la musique et brillante retraite aux flambeaux. Dimanche 31 à 7 heures du matin : salves d'artillerie et tour de ville en musique; à 9 heures, aubade à la Municipalité; de 10 heures à midi, distribution des bouquets; à 2 heures du soir, mat de cocagne; à 3 heures, course aux grenouilles, jeux de la ficelle, de la cruche, de la poêle et concours de grimaces; à 4 heures bal public; à 8 heures départ du dirigeable le Matouvi; à 8 heures et demie : illumination générale du bourg et bal champêtre; de 11 heures à minuit : quadrille infernal. A minuit adieux de la musique. De nombreuses attractions, telles que chevaux de bois, tir, balançoires, tourniquets etc., viendront relever l'éclat de ces fêtes. La Commission invite les habitants à pavoiser et à illuminer leurs maisons.

Pescadoires

Fêtes du 31 juillet 1910. - La jeunesse de la commune de Pescadoires est heureuse d'annoncer aux sportsmen des localités voisines que la fête annuelle de cette commune sera cette année (grâce au gracieux concours de l'Union Sportive Puy-l'Évêquoise) transformée en une fête sportive. Et les organisateurs emploient tout leur zèle pour faire triompher cette fête qui ne manquera pas d'attractions. Au programme déjà varié de la fête locale (qui a été publié sur des affiches) s'ajoute le suivant : Dimanche, 3 h. après-midi : saut en hauteur, avec et sans élan; saut en longueur avec élan; saut à la perche. Course : 100 mètres, 400 mètres plats; 1.500 mètres à l'Américaine; 110 mètres haies. Athlétisme : lancement du poids et du disque. La fête sportive se terminera par une grande course de bicyclette et par des jeux nautiques variés et nouveaux. Les sports étant de plus en plus en honneur dans notre région, nous sommes certains que nombreux seront ceux qui viendront applaudir les membres de l'Union Sportive Puy-l'Évêquoise qui se sont si bien distingués dans les concours auxquels ils ont pris part.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Certificat d'études. - Les épreuves du certificat d'études du canton de Figeac ont eu lieu vendredi à l'école des garçons. Ont été reçus : MM. Bos, Delsouc, Laborie, Marty et Vermande, de l'école

de Bagnac, Fillol et Granier, de l'école de Cuzac; Delmas et Landes, de Felzins; Sénizergues et Sorbs, de St-Félix; Baudis, Vignié, de Montrandon; Castanié, Fourgons, Mounal, de l'école de Prendeignes. Mlles Bories, Cantaloube, Lacombe, Lunel, de l'école de Bagnac; Marie-Louise Castanié, Herminie Castanié, Fourcat, Lagane, Sers, de l'école de Prendeignes; Bouyssou, Mounal, Ratié, de l'école de Lentillac; Malaret.

Tribunal correctionnel.

Audience du 23 juillet. Urbain Moncany, 65 ans, de Lacandourcet, poursuivi pour diffamation, est condamné à 16 fr. d'amende (loi Bérenger) et 1 fr. de dommages-intérêts. - Le tribunal prononce ensuite une condamnation à 50 fr. d'amende pour délit de chasse en temps prohibé.

St-Céré

Election au Conseil d'arrondissement. - La campagne électorale a été ici des plus calmes. Il ne pouvait guère en être autrement. Le candidat républicain était seul en lice. Si nous ajoutons que ce candidat était M. le capitaine Doucet, chevalier de la Légion d'honneur, 1er adjoint, nous n'aurons pas à insister sur un succès qui ne pouvait qu'être un éclatant hommage à cet excellent républicain. Et de fait M. le capitaine Doucet a passé à une grosse majorité.

En lui renouvelant pour la troisième fois son mandat de conseiller d'arrondissement, les électeurs républicains ont certainement voulu lui témoigner leur satisfaction pour la façon dont il avait servi les intérêts locaux. Ils ont certainement apprécié le zèle, l'esprit de justice et la droiture de caractère qui se cachent sous la bonhomie de cet homme si serviable et si accueillant. Ils ont certainement aussi voulu conserver la vie politique d'un homme que caractérise un attachement inébranlable, immuable à l'idée républicaine, démocratique. Nous disons bien immuable, car enfin c'est un éloge qui peut ne pas avoir à se faire tous les jours et en tous lieux...

Boire. - La foire du 22 courant n'a pas été très importante par suite des travaux des champs qui ont retenu beaucoup de monde à la campagne. Voici les cours pratiqués : Le froment, 18 fr. à 18,25; seigle, de 12 fr. à 12,25; avoine, de 8 fr. à 8,25; maïs, 16 fr.; sarrasin, 16 à 17 fr., le tout le sac de 80 litres, le sarrasin s'est vendu à un prix qu'il avait rarement atteint. Bœufs gras, 74 à 80 fr. les 100 kilos; bœufs d'attelage, 570 à 900 fr. la paire; veaux pour la boucherie, 0,90 à 1,15 le kilo poids vif. Le marché aux moutons et celui des porcs étaient peu approvisionnés et les transactions ont été presque nulles. Poulets, 2 fr. le kilo; canards, 1,60 le kilo. Œufs, 0,90 la douzaine. Beurre, 1,80 le kilo. Laps domestiques, 0,80 le kilo.

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE. Sommaire du numéro du 23 juillet. Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen, et du catalogue des primes de librairie (26 fr. de livres par an). PARTIE LITTÉRAIRE. Montalembert et Villemain, Correspondance inédite, publiée par M. Robert de Beuplan. Jean Dornis, L'Épopée d'un soldat de Napoléon. Henri Vergne, Le Goût de la Vie. Luc Primaube, Ce qu'on va chercher à Oberammergau. Comte Jean D'Elbée, La Revanche de Montcaim. - Le chevalier de Lévis. Paul Adam, Le Centenaire de la République Argentine. André Chaumeix, Le Mouvement des Idées; la Démission de la Morale. Les Miettes de la vie. - Les Faits et les Idées au jour le jour. - Revue des revues étrangères. - La Vie mondaine et familiale. - La Vie musicale. - La Vie pratique et médicale - Chroniques sportive et financière. PARTIE ILLUSTRÉE. Montalembert et Villemain : Montalembert d'après une photographie. M. Emile Fagnat, de l'Académie française. La Passion à Oberammergau : Le village d'Oberammergau où, tous les dix ans, sont représentées en plein air les différentes scènes de la Passion. - Entrée de Jésus à Jérusalem. - Jésus quitte sa mère. - Jésus devant Hérode. - Jésus conduit au grand prêtre. - Jésus crucifié entre les deux larrons. Le centenaire de la République Argentine : Vue générale de Buenos-Ayres. - La calle de Rivadavia, à Buenos-Ayres. - L'avenue de Febrero, à Buenos-Ayres. - La revanche de Montcaim. - Le chevalier de Lévis : Le marquis de Montcaim. - Le chevalier de Lévis. - Vue du château de Candiac, où est né le marquis de Montcaim. - Village et château d'Ajax, où naquit le chevalier de Lévis. Les souverains belges en France : Arrivée à Paris, le 12 juillet, des souverains belges : S. M. le roi des Belges et le Président de la République. - S. M. la reine des Belges et Mme Fallières. - A la revue du 14 juillet, le Président de la République en présence des souverains belges, décoré des deux drapeaux des 1er et 17e régiments d'infanterie coloniale.

Les fêtes de Cracovie : Monument offert par le célèbre pianiste Paderewski à la ville de Cracovie pour célébrer le 500e anniversaire de la victoire de Grünwald, remportée par les Polonais contre les troupes du grand maître de l'Ordre Teutonique (15 juillet 1410). - Monument commémoratif de la victoire de Grünwald; groupe de face : Witold, le célèbre capitaine lithuanien, contemplant le cadavre du grand maître de l'Ordre Teutonique. - Monument commémoratif de la victoire de Grünwald, groupe de gauche : guerriers lithuaniens enchaînés un chef ennemi. - Monument commémoratif de la victoire de Grünwald; groupe de droite : guerriers polonais emportant des étendards. - Le sculpteur Wlowski, auteur du monument. - Le célèbre pianiste Paderewski qui a offert à la ville de Cracovie le monument commémoratif de la victoire de Grünwald. L'Instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

PARMENTIER

PARIS, 37, Rue des Mathurins. tianos, Lutherie, Partitions et "TOUT ce qui concerne la MUSIQUE" CATALOGUE FRANCO CONTRE 0 FR. 10 CENTIMES

MANUEL DU JOURNAL DES DEMOISELLES

9e édition, considérablement augmentée. MÉTHODES POUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE DAMES

Impressions sur étoffes. - Marques de lingerie. - Manière de relayer et agrandir les patrons. - Tapiserie. - Tricot. - Crochet. - Filat. - Dentelles. - Macramé, augmenté de la Dentelle au fuseau, des Renseignements très détaillés sur la Manière de peindre sur toiles gobelin, sur satin, sur velours, sur drap, ainsi que la Peinture au Vernis Martin, l'Éclaircissage, la Photographie, etc. ORNÉ DE 500 FIGURES ET VIGNETTES. Prix du volume : Broché : Paris, 3 fr. - Départements et Etranger : 3 fr. 75. Envoyer un mandat-poste à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges.

52, rue St-Georges, Paris, IXe

PUBLICATIONS DE FAMILLE

LA POUPEE MODELE. Revue des petites filles, illustrée de 200 gravures dans le texte. Paraissant le 15 de chaque mois. Un an, Paris, 7 fr.; Seine, 8 fr.; départements, 9 fr.; Union postale, 11 fr.

Vingt-quatre pages de texte par numéro. Religion. - Morale. - Éducation. - Instruction. - Récréation. - Petits travaux et ouvrages. - Patrons pour poupées. - Étoffes imprimées. Cartonnages coloriés. - Figurines à découper. - Décor de théâtre. - Surprises. - Concours. - Musique. Abonnements à partir du 15 de chaque mois.

Chronique agricole

Destruction de la chenille et de la punaise rouge des choux

1° Chenille des choux (piéride du chou). Plusieurs procédés de destruction sont recommandés. Le plus efficace, seulement praticable dans les jardins, est le ramassage direct des œufs et des jeunes chenilles. Les œufs sont très faciles à découvrir, parce qu'ils sont fixés en petits paquets jaunes à la face inférieure des feuilles. Il faut aussi arracher les feuilles portant des pontes et des éclosions récentes. 2° On peut aussi combattre les chenilles plus grosses en répandant sur elles une poudre composée comme suit : Chaux vive en poudre fine... 1 kilogram. Cendres tamisées... 1 kilogram. Poudre de tan... 200 gr. Cette poudre doit être répandue le matin de préférence; il faut renouveler le traitement chaque fois qu'on voit apparaître de nouvelles chenilles. 3° Enfin on peut encore détruire les chenilles de la Piéride blanche en pulvérisant ou arrosant les choux infestés à l'aide de la solution suivante : Eau... 1.000 gr. Savon noir... 25 gr. Si, à cette dose, le liquide était trop caustique pour les feuilles, ce qui pourrait arriver dans le cas des jeunes plants, il suffirait d'ajouter un peu d'eau. 2° Punaises des choux (Pentatome ornée). Tous les procédés qui précèdent sont applicables à la Punaise rouge qui se développe quelquefois en grande abondance sur les choux dans les jardins. Les œufs sont d'un gris brun et fixés aussi en étroites bandelettes à la face inférieure des feuilles, le long des nervures. On pourra aussi détruire cet insecte en l'aspergeant avec un lait de chaux très clair, auquel on aura ajouté une petite quantité d'huile de lin (20 gr. par litre, émulsionner en agitant fortement).

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ Très léger, en excellent état. S'adresser au bureau du Journal

ANÉMIE

GUÉRISON EN 20 JOURS. Confiture St-Vincent de Paul. Parmi les chemins français, le Lyon se traite à 1.287 et le Nord à 1670. L'action Caisse des redevances est demandée à 280. L'action des Hauts Fourneaux et aciéries du Saut du Tarn se tient à 538.

LA PHOSPHODE

est le Reconstituant et le Dépuratif le plus énergique. Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors. (Voir aux annonces)

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 25 juillet 1910

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES DIRECTES au Marché et à l'abattoir, RENVOI, PRIX PAR 1/2 KILOG. 1re qualité, 2e qualité, 3e qualité. Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

OBSERVATIONS. - Vente difficile sur les bœufs, et les veaux, mauvaise sur les moutons, bonne sur les porcs. Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

LE BON EXEMPLE

A Carmaux

Que de maux s'évertont beaucoup de nos lecteurs en profitant de l'exemple de M. H. Delpoux, rue Chanzy, à Carmaux, qui nous dit : « Je souffrais de si vives douleurs dans le bas du dos et les bras, que j'avais peine à finir ma journée de travail. La nuit surtout, le moindre effort m'était très pénible. Dès que je pris les Pilules Foster, mes souffrances devinrent plus supportables; au lit, je pouvais me retourner aisément, je dormais mieux, je n'avais plus d'oppression et me baissais facilement. Après un traitement de trois semaines, j'étais tout à fait débarrassé de ces douleurs qui me harcelaient depuis plusieurs mois. » Le mal de dos, le gonflement des articulations, la sensation de pesanteur dans les côtes, la faiblesse et l'abattement général, accompagnés d'urines troubles et difficiles indiquent que les reins sont atteints. Il faut donc prendre sans tarder les Pilules Foster qui, rendent aux reins leur pouvoir de débarrasser le sang de toutes les impuretés qui encombrant la circulation, ramènent tout l'organisme à son état normal. Toutes pharmacies en général. (Exiger la signature « James Foster »). 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les six ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. 11.

Horlogerie de précision - Bijouterie

Magasin de confiance

P. VERDIER

67, BOULEVARD GAMBETTA - CAHORS

Corbeilles de mariages, Orfèvrerie Christofle Chronomètres VERDIER SEUL DÉPOSITAIRE DE LA MONTRE Just

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 Juillet. Pas de changement dans la physionomie du marché. Le plus grand calme régné dans tous les groupes et la tendance demeure lourde. La Rente française s'inscrit en baisse à 97,22 le Russe 3 0/0 1891 clôture à 79,50, le 1896 à 78,50, le 5 0/0 1906 à 104,80, le 4 1/2 1909 à 99,65 et le Consolidé à 94,60. L'extérieure Espagnole fléchit à 94,90, le Turc se représente à 95, le Portugais reprend à 63,75, l'Italien cote 103,50. Dans le Compartiment des Sociétés de Crédit, la Banque de Paris se négocie à 1732, le Comptoir d'Escompte à 845, le Crédit Lyonnais à 1420 et la Société Générale à 732. Parmi les chemins français, le Lyon se traite à 1.287 et le Nord à 1670. L'action Caisse des redevances est demandée à 280. L'action des Hauts Fourneaux et aciéries du Saut du Tarn se tient à 538.

Publié sous les auspices de la **SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE**

**ONÉSIME RECLUS**

# Atlas Pittoresque de la France

**PRIX A FORFAIT jusqu'au 31 MARS 1911 : 132<sup>f</sup> l'Ex. broché. 147<sup>f</sup> relié.**

12.000 Gravures - 450 Cartes. 12.000 Textes. 12.000 Légendes.

Prospectus-Spécimen chez **ATTINGER Frères**, éd., 2, rue Antoine-Dubois, PARIS

**Chemin de Fer d'Orléans**

**Nouveau Service d'Automobiles à la Gare de Paris-Quai d'Orsay**

La Compagnie d'Orléans vient d'établir un nouveau service de voitures automobiles pour le transport rapide des voyageurs et de leurs bagages de la gare de Paris-Quai d'Orsay à domicile et vice-versa.

Ces voitures, omnibus à 6 places et coupés trois quarts à 4 places, sont spacieuses et confortables. Elles seront particulièrement appréciées des voyageurs pendant la période actuelle des départs en vacances.

Les demandes sont reçues dans toutes les gares du réseau qui fournissent tous renseignements utiles.

**SAISON D'ÉTÉ**

**VACANCES 1910**

**Billets d'aller et retour Collectifs de famille**

En 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes délivrés du 25 juin au 1<sup>er</sup> Octobre aux familles d'un moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 125 kilomètres au moins du point de départ (1). Validité : jusqu'au 5 Novembre, quelle que soit l'époque de la délivrance.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50,0/0 pour la quatrième et 75,0/0 pour la cinquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

(1) La distance minima de 125 kilomètres est réduite à 60 kilomètres pour les billets à destination d'une station thermique ou balnéaire.

**VACANCES 1910**

**La Montagne**

En Auvergne : La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Le Lioran, Vic-sur-Cère, Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacave, etc.

Aux Pyrénées : Pau, Salies-de-Béarn, Cambo, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Lourdes, Argelès-Gazost, Cauterets, Luz (Gavarnie), Barèges, Bagères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Ax-les-Thermes, Amélie-les-Bains, Vernet-les-Bains, etc.

**Bains de mer**

Côtes sud de la Bretagne : Pornichet, La Baule, le Pouliguen, Le Croisic, Mer du Morbihan, Quiberon, Belle-Ile, Pont-Aven, Bénodet, Concarneau, Douarnenez, Audierne, Morgat, etc.

Golfe de Gascogne : Arcachon, Biarritz, Mimizan, Cap-Breton, Guéthary, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Saint-Sébastien, etc.

Littoral Roussillonnais : La Nouvelle, Argelès-sur-Mer, Collioure, Port-Vendres, Banyuls, Cerbère, etc.

Cartes de libre circulation à prix réduits, en Touraine, en Bretagne, en Auvergne et dans les Pyrénées.

Billets de famille à prix très réduits. — Réduction sur le réseau d'Orléans allant jusqu'à 75 % suivant le nombre des personnes.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide Officiel de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville et adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale, 1, Place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

**Relations rapides entre Paris et Luchon**

En vue de faciliter les relations entre Paris et la station thermique de Luchon, la Compagnie d'Orléans d'accord avec la Compagnie du Midi, met en marche jusqu'au 20 Septembre inclus, un train rapide composé de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, partant de Paris-Quai d'Orsay à 7 h. du soir, de Paris-Austerlitz à 7 h. 9 et arrivant à Luchon à 9 h. 7 du matin.

Wagon-restaurant au départ de Paris. Du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Août, sleeping-car avec salons-lits, à 3 lits, compartiments à 2 lits, compartiments-couchettes. Supplément par place en sus de la 1<sup>re</sup> classe; en salons-lits: 48 fr.; en compartiments-lits: 31 fr. 70; compartiments-couchettes: 15 fr.

Pour le retour, ce train part de Luchon à 8 h. 45 du soir et arrive à Paris-Austerlitz à 10 h. 32 du matin et à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 41.

**EXCURSIONS AUX GORGES DU TARN**

Il est délivré, pendant toute l'année, des billets de voyage circulaire de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe, permettant de visiter les Gorges du Tarn et comprenant les itinéraires ci-après, savoir :

Figeac, Nausargues, Garabit, Toulouse, ou Capdenac, Rodez (1), Mende ou Banassac-la-Canorgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millan, Bèzières, Carcassonne, Toulouse.

1<sup>re</sup> classe : 64 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 47 fr.

Bordeaux-Bastide, Libourne, ou Brive, ou Périgueux, Brive, Saint-Denis-près-Martel, Rodez, Le Buisson, Rocamadour, Laval-de-Cère, Vic-sur-Cère, Neussargues, Garabit, Mende ou Banassac-la-Canorgue (interruption du voyage par fer), Aguessac ou Millan, Bèzières, Carcassonne, Toulouse, ou St-Pons, Castres (Tarn), St-Sulpice (Tarn) Montauban, Agen, Bordeaux-Saint-Jean.

1<sup>re</sup> classe : 90 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 65 fr.

Validité des billets : 30 jours, non compris le jour de départ; faculté de prolongation moyennant supplément.

NOTA. — Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire, mais ils doivent suivre cet itinéraire dans l'ordre indiqué ci-dessus, l'excursion des Gorges du Tarn n'étant possible que dans le sens de la descente.

Les frais de l'excursion dans les Gorges du Tarn ne sont pas compris dans les prix des billets de voyages circulaires.

(1) En vue d'une excursion au Viaduc de Viars, les voyageurs peuvent effectuer le parcours de Rodez à Albi-Orléans et retour, avec faculté d'arrêt à la halte de Viars, tant à l'aller qu'au retour, moyennant la perception d'un supplément de 7 fr. 50 en 1<sup>re</sup> classe et de 5 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Les billets de ce parcours additionnel peuvent être demandés, soit au commencement du voyage, en même temps que le billet circulaire, soit à Rodez, au moment du passage dans cette gare. Ces billets additionnels n'augmentent pas la durée de validité du billet circulaire auquel ils viennent se souder.

**Bains de mer et excursions sur les Plages de Bretagne**

**Billets d'aller et retour collectifs de famille**, en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes.

**Billets d'aller et retour individuels** délivrés de toute gare du réseau :

Du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre, valables 33 jours avec faculté de prolongation, réduction pouvant s'élever suivant le rayon de délivrance à 40 % en 1<sup>re</sup> classe, 35 % en 2<sup>e</sup> classe et 30 % en 3<sup>e</sup> classe.

**Billets spéciaux d'excursion aux plages de Bretagne à itinéraire tracé à l'avance** permettant de visiter Le Croisic, Guérande, St-Nazaire, Savenay, Quastembert, Piobémel, Vannes, Aray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimper, Rosperden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin, délivrés du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Octobre, validité 30 jours avec faculté de prolongation.

Prix : 45 francs en 1<sup>re</sup> classe ; 36 francs en 2<sup>e</sup> classe.

Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points situés sur le parcours.

**Cartes de libre circulation individuelles et de famille** au départ de toute gare du réseau, en 1<sup>re</sup> et en 2<sup>e</sup> classes, sur les lignes desservant les plages du sud de la Bretagne délivrées du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre, et valables 33 jours avec faculté de prolongation.

Réduction pour les familles variant de 10 à 50 % selon le nombre de personnes.

NOTA. — Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide Officiel de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, place Valhubert à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

**Relations directes entre Paris (Quai d'Orsay) et Barcelone, via Limoges, Montauban, Toulouse.**

Il est délivré, au départ de Paris (Quai d'Orsay), des billets directs simples et d'aller et retour de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour Barcelone ou inversement au prix de :

Billets simples : 1<sup>re</sup> classe, 130 fr. 90 ; 2<sup>e</sup> classe, 90 fr. 25 ; 3<sup>e</sup> classe, 58 fr. 75.

Billets d'aller et retour : 1<sup>re</sup> classe, 192 fr. 20 ; 2<sup>e</sup> classe, 139 fr. 50 ; 3<sup>e</sup> classe, 90 fr. 75.

**Enregistrement direct des bagages**

Voitures directes, lits-toilette, compartiments-couchettes, wagon-restaurant.

Service journalier au 1<sup>er</sup> Juillet 1910.

**ALLER**

Paris, dép. .... 8.20 m. 7 h. s. 8.35 s. (quai-d'Orsay)

Barcelone.. arr. 7.53 m. 6.55 s. 7.26 s.

**RETOUR**

Barcelone.. dép. 6.46 s. (a) 9.40 m.

Paris..... arr. 5.25 s. 8.56 m. (quai-d'Orsay)

(a) Via Bordeaux.

**Abonnements individuels et de famille pour les Côtes Nord et Sud de Bretagne.**

Afin de permettre aux Touristes ainsi qu'aux Familles de s'installer sur une des Plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la C<sup>ie</sup> d'Orléans d'accord avec les chemins de fer de l'Etat (ancien réseau de l'Ouest), délivre du Jeudi qui précède la Fête des Rameaux au 31 Octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (Lignes de banlieue du réseau de l'Etat (anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels et de famille de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes pour les Côtes Sud et Nord de Bretagne (Gares

des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchements vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des Côtes Sud et Nord de Bretagne, ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant un supplément de 25 0/0 du prix initial pour chaque période sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 Novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 fr. en 2<sup>e</sup> cl. et de 130 fr. en 1<sup>re</sup> classe, lorsque la distance pour les parcours (Aller et retour) n'exécède pas 1000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au-delà de 1000 kilomètres le prix est augmenté de 0 fr. 045 et de 0 fr. 065 en 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

## A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT

## Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

La plus importante Pharmacie de toute la région

LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris

Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot

Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

**CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre**

### L'HUILE DE FOIE DE MORUE

jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une digestion difficile,

Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :

## PHOSPHIODE

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté pour le traitement et la guérison des :

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants

Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

Prix du flacon... 3,50 ; le litre... 6 fr.

### La PHOSPHIODE et le Corps médical

ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée de ses corps gras qui rendent indigeste et désagréable à prendre. »

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fertiliants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant. »

« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. »

« C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. »

« Son action reconstituante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. »

« Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. »

« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Docteur OXYL,

de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.

Laboratoire de la PHOSPHIODE et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE — CAHORS

Dépôt dans toutes les Pharmacies

**(SERVICE D'ÉTÉ 1910)**

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors					De Cahors à Libos				
739	3	121	23	35	1125	42	16	1140-1128	1132 (*)	4	122	700	1136	(*)
OMNIBUS	RAPIDE	RAPIDE	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS	(*)
PARIS (Orsay) dép.	8 20 m.	7 s.	8 35	10 51 s.	—	TOULOUSE..d.	1 s.	4 45 s.	3 47 s.	6 38 s.	8 45 s.	11 37 s.	5 28 m.	9 16 m.
PARIS (Aust.) dép.	8 30	7 9	8 45 s.	11 4	—	MONTAUBAN d.	1 49	5 38	4 37	7 59	9 34	12 30 m.	7 15	10 53
LIMOGES (arr.)	2 12	12 59	2 53	9 10	—	Cahorsada.	—	5 16	8 42	9 57	—	—	8 38	12 13 s.
LIMOGES (dép.)	3 16	2 12	2 53	9 10	—	Lalbenque..	—	5 54	9 25	—	—	—	8 47	12 22
BRIVE (arr.)	6 20	3 41	2 28	4 34	12 5 s.	Ciennac.....	—	6 2	9 34	—	—	—	8 59	12 34
BRIVE (dép.)	6 45	3 48	2 41	4 50	—	Sept-Ponts..	—	6 13	9 46	—	—	—	9 7	12 42
Gignac-Cressensac.	7 21	—	—	—	1 12	CAHORS..(arr.)	2 45	6 37	6 21	9 54 s.	10 35	1 26	9 7	12 42
SOUILLAC arr.	7 40	—	—	—	1 47	CAHORS..(dép.)	2 49	6 45	7 4	5 47 m.	10 40	1 30	9 27	—
CAZOUÈS...dép.	7 45	—	—	—	8 23	Espéde.....	—	7 17	6 1	—	—	—	9 39	—
Lamothe-Fénelon	8 9	—	—	—	8 43	St-Denis-Catus.	—	7 31	6 17	—	—	—	9 52	—
Nozac.....	8 19	—	—	—	8 52	Thédirac-Peyril.	—	7 45	6 33	—	—	—	10 5	—
GOURDON.....	8 31	—	—	—	9 9	Dégagnac....	—	7 54	6 42	—	—	—	10 14	—
Saint-Clair.....	8 40	—	—	—	9 33	Saint-Clair..	—	8 3	6 53	—	—	—	10 23	—
Dégagnac.....	8 51	—	—	—	9 43	GOURDON....	—	8 17	7 10	11 22	—	—	10 37	—
Thédirac-Peyrilles	9 2	—	—	—	9 55	Nozac.....	—	8 26	7 19	—	—	—	10 45	—
Saint-Denis-Catus.	9 13	—	—	—	10 7	Lamothe-Fénel.	—	8 35	7 29	—	—	—	10 54	—
Espéde.....	9 22	—	—	—	10 19	CAZOUÈS....	—	8 49	7 44	—	—	—	11 7	—
CAHORS (arrivée)	9 32	5 18	4 11	6 29	10 30	SOUILLAC (a.)	3 47	7 47	8 57	7 52	11 43	—	11 14	—
CAHORS (départ)	9 41	5 23	4 15	6 41	10 37	BRIVE (a.)	3 48	7 49	9 3	8 4	11 46	—	11 18	—
Sept-Ponts.....	9 51	—	—	—	10 41	Gignac-Cressensac.	—	8 24	10 2	9 7	12 22 m.	3 1	12 11 s.	—
Ciennac.....	10 5	—	—	—	10 41	BRIVE (d.)	4 28	8 33	—	9 25	12 29	3 8	12 50	—
Lalbenque.....	10 12	—	—	—	11 31	PARIS (A.) arr.	12 s.	4 36 m.	—	7 58	8 47	10 32	10 45 s.	—
Cahorsada.....	10 45	6 s.	—	7 18	11 37	PARIS (O.) arr.	12 9 m.	4 46	—	7 14	8 56	10 41	10 55	—
MONTAUBAN arr.	11 19	6 26 m.	5 15	7 44	11 38	LES TRAINS "EXPRESS" ET "RAPIDE" NE PRENNENT LES VOYAGEURS DE 2 <sup>e</sup> ET 3 <sup>e</sup> CLASSES QUE DANS DES CONDITIONS DÉTERMINÉES: CONSULTER LES INDICATEURS.								
TOULOUSE..arr.	12 13 s.	7 16	6 5	8 38	11 58	(*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.								